La parole aux citoyens

VÉLO : AMÉNAGEMENTS, ÉQUIPEMENTS, SÉCURITÉ. « LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT RESTE EN SELLE ! »

Dès 2016, le Conseil de Développement s'est saisi du sujet du vélo. Il a rédigé un avis sur les aménagements cyclables intitulé « Reconsidérer la place du vélo dans l'agglomération viennoise : changer de braquet ». Ces travaux ont débouché sur une expérimentation dans le centre-ville de Vienne avec la création de sas vélo et l'installation de panneaux de « cédez-le passage au feu » au niveau de certains feux tricolores.

Depuis lors, la pratique du vélo ne cesse d'augmenter et le Conseil de Développement est toujours impliqué.

- **Il participe au groupe de travail** créé par l'Agglo et contribue notamment à la réflexion sur le futur schéma directeur vélo
- **Il a créé une exposition grand public pour renseigner et conseiller sur :**
  - les obligations prévues par le code de la route,
  - les aménagements cyclables,
  - l'équipement du cycliste et du vélo.
- Il a conçu des **parcours cyclistes et un quizz**.
- **Il informe les habitants du territoire et présente ses travaux** lors des événements de l'Agglo : Vélo Village, salon « Ensemble animons notre santé »

Venez rencontrer le Conseil de Développement à l'occasion du prochain Vélo Village le samedi 1er avril 2023 à Saint-Cyr-sur-le-Rhône !

▸ **Pour en savoir plus :**

- **Testez vos connaissances** ou vos a priori en renseignant le QUIZZ du CdD
- Téléchargez l'**avis du Conseil de Développement**
- Téléchargez les **fiches conseil** du Conseil de Développement

Venez nous rejoindre !

04 82 06 33 23 - cdd@vienne-condrieu-agglomeration.fr
cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr
Conseil de développement de Vienne Condrieu Agglomération